

*Prêts pour améliorations—Loi*

Je l'ai déjà dit, parfois les possibilités de lancer une entreprise se présentent soudainement, et il faut les saisir. Je reconnais que divers ministères et services font des efforts, et dans la plupart des cas des efforts très énergiques, mais il suffit d'une seule personne ou deux dans un bureau donné pour fausser l'étude ou le résultat de ces demandes. Une très grave erreur de ce genre a été commise dans le cas du MEER dans Kootenay-Ouest; tout a fini par un véritable désastre. On a mal conseillé l'entrepreneur, ou du moins on ne l'a pas prévenu qu'il s'endettait par-dessus la tête, qu'il lui fallait maintenir un juste équilibre entre les dettes contractées auprès de la banque pour financer l'entreprise et ses espoirs et ses aspirations; l'affaire a fini par la faillite et la fermeture de l'entreprise. Le petit entrepreneur lui-même y a perdu de l'argent, bien sûr, et a dû déclarer faillite. Les nouveaux employés de cette nouvelle entreprise, après y avoir travaillé pendant cinq ou six mois, ou même peut-être un an ou deux, sont maintenant sans emploi et ne savent où aller.

● (1450)

Je me souviens parfaitement de l'influence salutaire que le ministère de l'Expansion économique régionale avait eu dans Kootenay-Ouest. Nous étions enchantés de voir cette circonscription tomber sous le coup des dispositions de la loi sur les subventions au développement régional, mais nous avons été extrêmement déçus de constater que pas une seule fois au cours de la période où cette circonscription avait droit aux subventions prévues par la loi, le ministère n'a aidé les entreprises locales. Les responsables de ce service n'ont pas du tout compris l'importance de leurs pouvoirs et de leur rôle. Ils ont complètement abandonné à leur sort les habitants de Kootenay-Ouest. Ils n'ont pas compris que les habitants de cette région ne savaient pas d'eux-mêmes comment solliciter les entreprises pour qu'elles aillent s'implanter chez eux, mais le MEER savait certes lui comment s'y prendre, ou il aurait dû le savoir en tout cas puisque cela fait indéniablement partie de son mandat. Monsieur l'Orateur, il n'est donc pas étonnant que les petites entreprises, qui emploient plus de la moitié de la population active, se trouvent actuellement dans une très mauvaise passe.

Je me souviens que plusieurs habitants de mon patelin de Trail et ses environs ont consacré toutes leurs petites économies à la mise sur pied d'une entreprise reconnue par le ministère de l'Expansion économique régionale et par la Banque fédérale de développement qui a la bénédiction de certains ministères fédéraux, notamment celui de l'Industrie et du Commerce. Or, pendant la période critique de la mise en route qui peut s'étaler sur un, deux ou trois ans, ils ont tous omis de surveiller la marche de l'entreprise en question et de s'assurer que tout allait bien. Ils n'ont pas vérifié si la direction savait ce qu'elle faisait. Selon moi, monsieur l'Orateur, si le gouvernement fédéral veut intervenir dans ce domaine, il ferait bien de se préparer à endosser sa part de responsabilité. Si le ministère de l'Expansion économique régionale ou la Banque fédérale de développement veulent investir l'argent des contribuables dans les affaires, ils feraient mieux, même s'il s'agit à première vue d'un investissement sûr, de vérifier si cet argent est bien géré.

Il n'est pas question de tenir le ministre ou son ministère pour responsable des fluctuations du marché ou des différentes pressions qui se font sentir dans ce domaine. Ce n'est pas ce

[M. Brisco.]

que je dis, mais, selon moi, une des graves lacunes du ministère de l'Expansion économique régionale, de la Banque fédérale de développement et du ministère de l'Industrie et du Commerce, c'est de ne pas faire suffisamment appel à des experts pour surveiller l'utilisation de leurs investissements. Ils ont peut-être les experts qu'il faut, mais ils ne les utilisent pas. Je sais qu'il n'est pas toujours facile de trouver des experts spécialisés dans l'entreprise privée, mais je crois que cela rapporterait gros et éviterait bien des faillites, tout en améliorant notre position sur le marché international.

J'ai reçu récemment la visite d'un commettant qui arrivait d'Iran et d'autres pays du Moyen-Orient où il avait fait une excellente publicité pour un produit canadien. Il était parrainé par le ministère du Développement régional de la Colombie-Britannique. Il est venu une fois consulter le ministère fédéral correspondant et s'il s'en était tenu au conseil du fonctionnaire d'Ottawa—qui n'avait jamais vu la mer Rouge ni le canal de Suez et qui aurait probablement été incapable de les trouver sur la carte—son voyage aurait pu être presque désastreux. Les fonctionnaires n'avaient aucune connaissance pratique des activités commerciales du Moyen-Orient.

Je suis très inquiet pour les petites entreprises, car même si le ministre d'État chargé des petites entreprises (M. Marchand) cherche vraiment à stimuler leur esprit d'initiative, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) et quelques génies invisibles à l'arrière-plan ont décidé de mettre la hache dans quelques programmes et d'en lancer de nouveaux pour résoudre les problèmes des hommes d'affaires, c'est-à-dire ceux qui ont déjà un cran au-dessus des petits commerçants. J'en ai parlé à des représentants du secteur des affaires qui sont au courant de ces propositions et ils ne cachent pas leur exaspération. Selon eux, pour être admissibles, il faudrait une armée d'avocats et de comptables pour remplir toutes les formules requises. Si votre société peut se permettre les services d'avocats de sociétés et de comptables, alors est elle trop grosse pour bénéficier du prêt; si elle ne peut se les permettre, c'est qu'elle est trop petite. Qui donc va pouvoir obtenir un prêt? Selon toute probabilité, cette nouvelle invention du ministère de l'Industrie et du Commerce va s'employer à financer les inventions des autres ministères fédéraux. Ils sont les seuls à pouvoir remplir toutes ces formules. J'estime, monsieur l'Orateur, que quelqu'un devrait avoir une petite conversation avec le ministre, fort bien intentionné, de l'Industrie et du Commerce pour lui exposer les vues du monde des affaires sur ce programme.

Il y a quelques jours, dans un louable effort, le ministère de l'Industrie et du Commerce a envoyé un de ses représentants en Colombie-Britannique, plus précisément dans ma circonscription. Lorsque j'ai lu le communiqué annonçant son arrivée, cela m'a fait penser à la venue du Messie, à tort d'ailleurs. Les chefs d'entreprises de ma circonscription ont quitté la salle à intervalles de 15 minutes en prétextant tout ce qui leur venait à l'esprit. Si je comprends bien, lorsque la rencontre a pris fin, il ne restait plus que le représentant et une pauvre victime qui avait prêté son bureau pour les besoins de la rencontre. Les hommes d'affaires ne savaient pas ce qu'ils faisaient là, pas plus que le fonctionnaire d'ailleurs. C'est une perte d'argent des contribuables.